

TABLE TACTIQUE n°5

8 Mars 2017 – Romainville

14h00 / 17h00

TERRITOIRE
93 SUD-OUEST



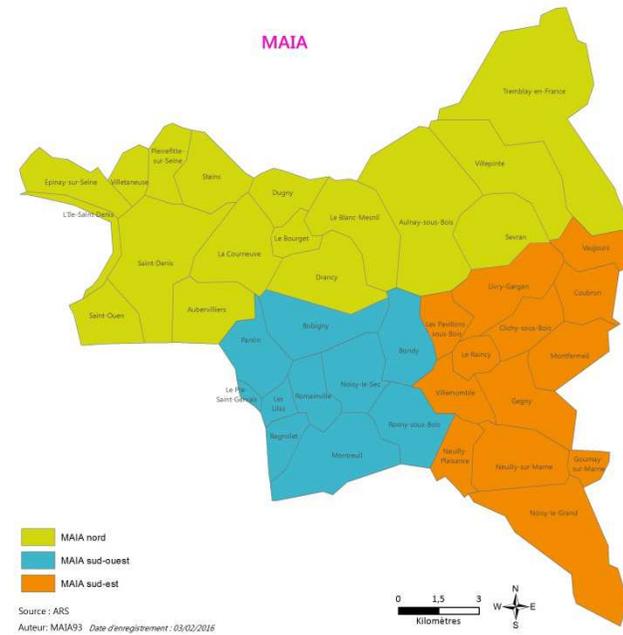
MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest

L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées



MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest

L'intégration des acteurs
pour l'autonomie
des personnes âgées



**Merci de votre présence,
Merci à l'EHPAD Léopold Bellan de
nous accueillir.**

Tour de table de présentation



**Merci de vous présenter succinctement
(nom, prénom et fonction)
ainsi que l'établissement, la commune,
le service, la structure (...)
que vous représentez.**

Rappel des objectifs de la MAIA : construire ensemble le « projet collectif » des acteurs de l'accompagnement des PA dépendantes au domicile

- Axe 1 : Concertation => dialogue territorial**
- Axe 2 : Guichet Intégré => outils et procédures**
- Axe 3 : Gestion de cas => accompagnement de situations complexes**



Pour des structures ou établissements souhaitant une présentation plus détaillée en interne, merci de solliciter le pilote...

Ordre du jour Table Tactique n°5

« Bilan et perspectives »

1. Analyser

- ✓ Bilan à un an de la relance de la MAIA 93 Sud-Ouest
- ✓ Retour d'expérience à 9 mois du démarrage de l'activité des gestionnaires de cas

2. Participer

- ✓ 04 Mai 2017 : Rencontre partenariale MAIA 93 Sud-Ouest
- ✓ 16 Juin 2017 : Colloque sur « Les cadres éthique et juridique du partage d'information »
- ✓ 06 Octobre : Proposition de participation à une journée sur le thème des aidants (semaine bleue)

3. S'informer

- ✓ Cadre juridique du partage d'information : parution le 25 Novembre 2016 d'un arrêté précisant le périmètre d'une équipe de soins
- ✓ Point sur la journée d'étude MPJM du 19 Janvier 2017
- ✓ Perspectives 2017 : évolution vers le guichet intégré

4. Décider

- ✓ Suivi des décisions des tables précédentes

Propositions soumises à validation

- ✓ Organisation de formations « connaissance de l'offre pour l'ensemble des acteurs et les nouveaux arrivants » sur le territoire 93 Sud-Ouest
- ✓ Organisation d'une nouvelle ½ journée de rencontres partenariales à la rentrée 2017

1. Analyser

Bilan à un an de la relance de la MAIA 93 Sud-Ouest

Retour d'expérience à 9 mois du démarrage de l'activité des gestionnaires de cas

Problématiques rencontrées

Proposition d'utilisation de la fiche PEGUI pour l'orientation vers la Gestion de Cas

MAIA 93 Sud-Ouest : bilan de l'année écoulée



MAIA
93 Sud Ouest

AXE 1 : CONCERTATION

Relance de la dynamique partenariale :

Plus de 200 professionnels rencontrés

- 10 communes du territoire (CLIC ou CCAS, Coordination Gérontologique, CLSM, RESAD, ...)
- Etablissements sanitaires (MCO, psychiatrie, SSR...)
 - Accompagnement de l'équipe du CHI AG (projet de labellisation Filière Gériatrique)
- Réseaux de Santé (Soins Palliatifs, Santé Gérontologique, Précarité...)
- Centres Municipaux de santé (Montreuil, Pantin et Intercentres)
- Centres Médico-Psychologiques
- SSIAD, ESA, SAAD...
- Accueil de Jour, Plateforme d'Accompagnement et Répit
- EHPAD, USLD
- Associations d'usagers ou de lien social
- Professionnels libéraux (quelques....)
- Elus...

Réinstallation des **instances de concertation tactique** (tous les trimestres) et participation aux **instances de concertation stratégique** (tous les semestres)

MAIA 93 Sud-Ouest : bilan de l'année écoulée



MAIA
93 Sud Ouest

AXE 2 : INTÉGRATION

Construction en cours du **diagnostic territorial partagé**

Inscription dans les **groupes de travail**

- local (1) : Organisation des soins d'hygiène sur le territoire 93 Sud-Ouest
- départemental (3) :
 - Cadre juridique du partage d'information
 - Problématiques autour des situations de maltraitance
 - Psychiatrie et sujet âgé
- régional (1) : déploiement outil FAMO et aide à la décision

Contribution à la **formation** « Connaissance de l'offre sur le territoire »

- 2 sessions de deux jours (Mai et Juin 2016), 35 participants
- Formation « Via Trajectoire »

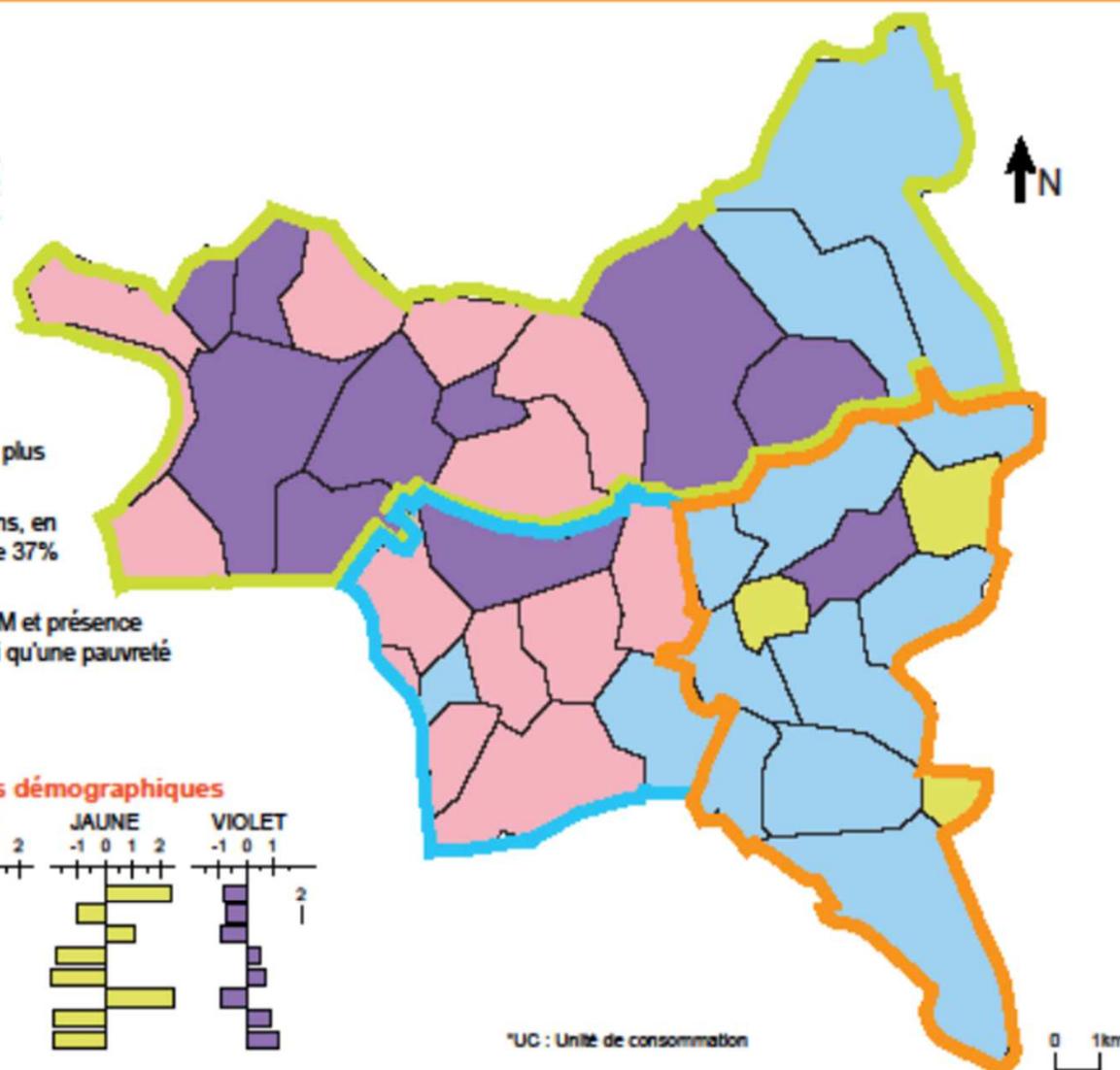
Construction d'**événements** dédiés passés :

- CNFPT, journée d'actualité du 17 Novembre 2016, 65 participants
- MPJM, journée d'étude du 19 Janvier (co-organisée avec la DDCS et le CD 93), 60 participants dont environ 30 MPJM.

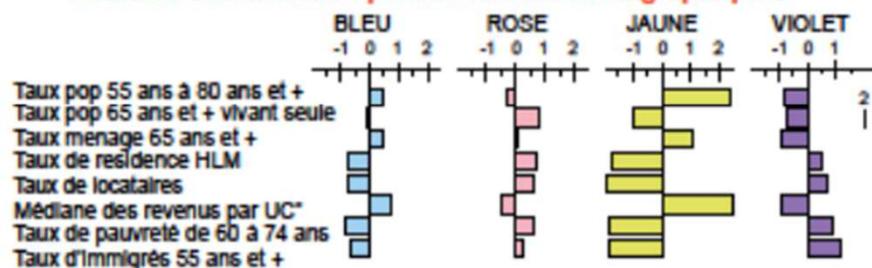
Typologie par classification ascendante hiérarchique (CAH) :

La CAH propose des profils «type» qui permettent de mettre en évidence des groupes de communes possédant des caractéristiques statistiquement proches selon 8 indicateurs prédéfinis (voir l'arbre de classification).

-  Population senior qui appartient à la classe moyenne et est propriétaire de son logement
-  Population majoritairement jeune mais séniors de plus de 65 ans sont souvent «isolés» et locataires
-  Population majoritairement âgée entre 55 et 80 ans, en ménage, propriétaire avec un revenu supérieur de 37% à la moyenne départementale
-  Population majoritairement jeune, locataire en HLM et présence d'une population immigrée sénior importante ainsi qu'une pauvreté marquée chez les personnes âgées



Arbre de classification par indicateurs démographiques



Chaque bâton représente la distance de la moyenne de chaque classe à la moyenne générale. Cette distance est exprimée en nombre d'écart-types de chaque variable.

*UC : Unité de consommation



AXE 3 LA GESTION DE CAS

Rappel des critères d'orientation (par un professionnel):

1. **Perte d'autonomie fonctionnelle en lien avec une problématique médicale + perte d'autonomie décisionnelle**
2. **Plan d'aide et de soins insuffisant ou inadapté**
3. **Aidant(s) absent, en difficulté, éloigné, en incapacité, épuisé...**

Démarrage de l'activité en Juin 2016, 2 ETP depuis fin Septembre,
1 recrutement en cours (profil IDE mais ouvert à d'autres hypothèses)

Au 1^{er} Mars 2017 : **70 orientations** en 9 mois.

→ 26 inclusions en GC

→ 10 évaluations en cours

→ 1 situation en cours de « sortie » de la GC (entrée en EHPAD)

→ Les situations non incluses sont réorientées et restent susceptibles de nouvelles orientations / évaluations / inclusions

AXE 3 : la gestion de cas, un service :

- **Destiné à accompagner des personnes en situations complexes au domicile**
- **Visant à faciliter l'articulation entre tous les professionnels**
- **Participant à la connaissance du territoire, de son fonctionnement et de la construction d'un diagnostic partagé.**



MAIA
93 Sud Ouest

Les observations présentées ci-après, issues du travail des gestionnaires de cas, visent à faire émerger une **vision partagée de problématiques** qui peuvent être liées à l'organisation du système de prise en charge mais aussi, parfois, à des questions de pratiques professionnelles.

L'objectif « MAIA » est :

- D'en affiner la compréhension grâce aux **retours et commentaires** des membres de la table tactique,
- De construire un **espace de dialogue et de travail** où, partant des problématiques constatées, les partenaires cherchent à co-construire des solutions.

NOTA BENE : ces constats ne minorent en rien l'engagement au quotidien des professionnels au service de la population âgée en perte d'autonomie et de leurs proches.

Parmi les problématiques identifiées (1/3) :



MAIA
93 Sud Ouest

Articulation des partenaires avec la Gestion de Cas

- ✓ Parfois, difficulté d'analyse des critères (NORMAL! : service nouveau, critères vastes, ...)
- ✓ Orientations tardives
 - ✓ Maladie d'Alzheimer avancée = plus d'AJ, d'ESA...
 - ✓ Epuisement de l'aidant = incapacité à se saisir de sa situation
- ✓ Appel direct des familles
- ✓ Transmissions d'informations partielles = charge de travail++
- ✓ Désengagement de certains partenaires après l'inclusion
- ✓ Délai de réponse de certains partenaires (plusieurs semaines, plusieurs relances) ou absence totale de réponse

Objectif partagé : améliorer le niveau de connaissance du service de gestion de cas, de son fonctionnement et de la co-responsabilisation des acteurs

→ communication et outils de présentation = MAIA
→ diffusion en interne = structure

Parmi les problématiques identifiées (2/3) :



MAIA
93 Sud Ouest

Difficultés financières du fait d'un non-recours ou recours tardif aux aides :

- ✓ Délais de recours, lors d'une hospitalisation, à la CMU-C ou à l'ACS (financement du forfait journalier 18€/j) → dettes d'hospitalisation (3 mois = 1620€)
- ✓ Demande d'APA faite à la sortie d'une hospitalisation de plusieurs mois (*Nota Bene : possible difficulté d'obtenir les documents nécessaires pour des personnes isolées/confuses ou d'une famille insuffisamment organisée*) → nécessité de financer la totalité des heures de SAAD nécessaires avant la mise en place d'un plan d'aide (non rétroactif)
- ✓ Non sollicitation de l'ASPA (« minimum vieillesse ») alors que le niveau des ressources le permet

Objectif partagé : permettre l'accès à l'ensemble des droits et prestations existant en regard de la situation de la personne.

Parmi les problématiques identifiées (3/3):



MAIA
93 Sud Ouest

Actions cloisonnées des différents acteurs et faiblesse/absence du partage d'information

- Information importante connue d'un partenaire et non transmise aux autres interlocuteurs (ex : signalement fait , entrée/sortie d'hospitalisation...)
- Personne déclarée non connue d'un service alors qu'elle y a été suivie
- Absence de vision partagée sur « qui fait ou doit faire quoi ? »
- Temporalité de la demande de la mesure de protection (et qui la fait...?)
- Difficulté à organiser des tables de concertation clinique (manque de disponibilité des acteurs...)
- Absence de transmissions de certains professionnels intervenant au domicile (soins réalisés ?? pédicure venu ?? etc...)

Sorties d'hospitalisation insuffisamment préparées

- Difficulté/impossibilité à faire une VAD depuis l'hôpital = facteur de méconnaissance des conditions réelles de la sortie.
- Organisation générale aide et soins insuffisante à la sortie
- Décalage entre prescription des soins et besoins réels au domicile

Objectif partagé : démarche d'amélioration continue dans l'échange et le partage d'information.

Proposition soumise a validation



MAIA
93 Sud Ouest

Utilisation, avec le consentement de la personne, de la fiche PEGUI pour orientation, à ce jour, vers la Gestion de Cas :

- Permet :
 - La formalisation du recours à un nouveau service
 - Une recherche par le partenaire orienteur de l'ensemble des alertes
 - Un gain de temps pour le gestionnaire de cas (coordonnées de la personne, des proches, des professionnels investis, des alertes évoquées...)
- Peut/doit s'accompagner :
 - D'un appel téléphonique (avant, après, ...)
- Anticipe :
 - Sur le territoire , l'arrivée prochaine d'un document analogue / en cours de validation au niveau de la région Ile de France : le Formulaire d'Analyse Multidimensionnelle et d'Orientation (FAMO)

FICHE PEGUI Porte d'Entrée du Guichet Intégré Transmise après information de la personne concernée

Origine des informations : personne concernée entourage

Coordonnées

NOM (en lettres majuscules) et Prénom : _____ Téléphone : _____
Age ou date naiss. : _____
Adresse (rue, n° code) : _____

Lieu de vie : nom. personnel foyer logement hébergement temporaire seule en couple en famille

Entourage aidant : Nom _____ Lien _____ Tél ou Mail _____
Nom _____ Lien _____ Tél ou Mail _____

Tuteur/Coordinateur (nominal) : _____
Médecin Traitant : _____ IDE libéral : _____
Qui détient les clés du domicile ? Nom _____ Lien _____ Tél ou Mail _____

Alertes

1 absence de suivi médical
 baisse sévère d'un des 5 sens
 chutes fréquentes
 effets, problèmes prise de médicaments
 désorientation (dans l'espace ou le temps)
 difficultés à se nourrir ou boire
 essouffement même au repos
 hospitalisations répétées
 modification ou aggravation récente du comportement (sans trouble dépressif, agression, anxiété...)
 perte de la mobilité, de l'équilibre
 perte de poids, d'appétit, alimentation non adaptée
 plainte exprimée sur sa santé
 problème de mémoire
 risque d'enferme

2 **Autonomie Anarchomnie**
 problèmes dans les actes de la vie quotidienne (se lever, s'habiller, se laver, aller aux toilettes...)
 problèmes dans les activités de la vie domestique (courses, ménage, repas, linge, médicaments...)
 problèmes dans les activités personnelles, professionnelles ou de loisir (ne peut plus faire celles qu'elle aimait faire)

3 **Appuis familiaux ou sociaux**
 aidant peu présent, épuisé, dépassé, lui-même malade, récemment décédé
 isolement des professionnels
 personne isolée
 possède un animal de compagnie
 problématique familiale compromettant le maintien à domicile (conflits, projet non partagé, abus ou incompréhension de la maladie, réactions non adaptées...)
 refus d'aide ou de soin (par la personne ou son entourage)
 risque ou suspicion de maltraitance
 difficultés de communication (à la fois de la maladie, de la langue, etc.)

4 **Agencés économiques ou administratifs**
 absence de droits (y compris, invalidité, APA, AID, complémentaires santé...)
 désintérêt ou difficulté dans la gestion courante (appels, factures, budgets, plus d'argent liquide...)
 précarité économique
 risque ou suspicion d'abus de faiblesse

5 **Environnement et sécurité**
 absence de moyens de communication
 logement inaccessible
 logement inadapté (risque de chute ou d'accident)
 logement vétuste ou insalubre
 projet d'entrée en EHPAD évoqué
 risque d'accident pour la personne ou pour autrui (ex. véhicules...)

Sélections

Autres services présents (structure(s) référen) :
 Accueil de jour
 CCAC
 CLIC
 CMF
 EHPAD
 Espace mobile extrahospitalière
 ESA (Espace Spécialisée Alzheimer)
 Evaluateur AFA
 Gestion de cas
 MAD
 Hôpital de jour
 Péramédical (Ortho, Kiné, etc.)
 Réseau de santé
 SAAD
 Service Social (Hospi, CRAMIF, CD)
 SSAD
 Soutien de l'aidant
 Autre

Service Orienteur : référent - coordonnées : _____
date du dernier contact avec la personne ou son entourage : ____/____/20____
Commentaires éventuels - Objet de la demande : _____

Orienté vers service(s) : Le : ____/____/20____
réfèrent - coordonnées : _____
Ou par défaut, en l'absence de service souhaité : _____

Date du retour fait par le service sollicité : ____/____/20____
 personne tenue par le service
 personne éconduite vers : _____
motif : _____

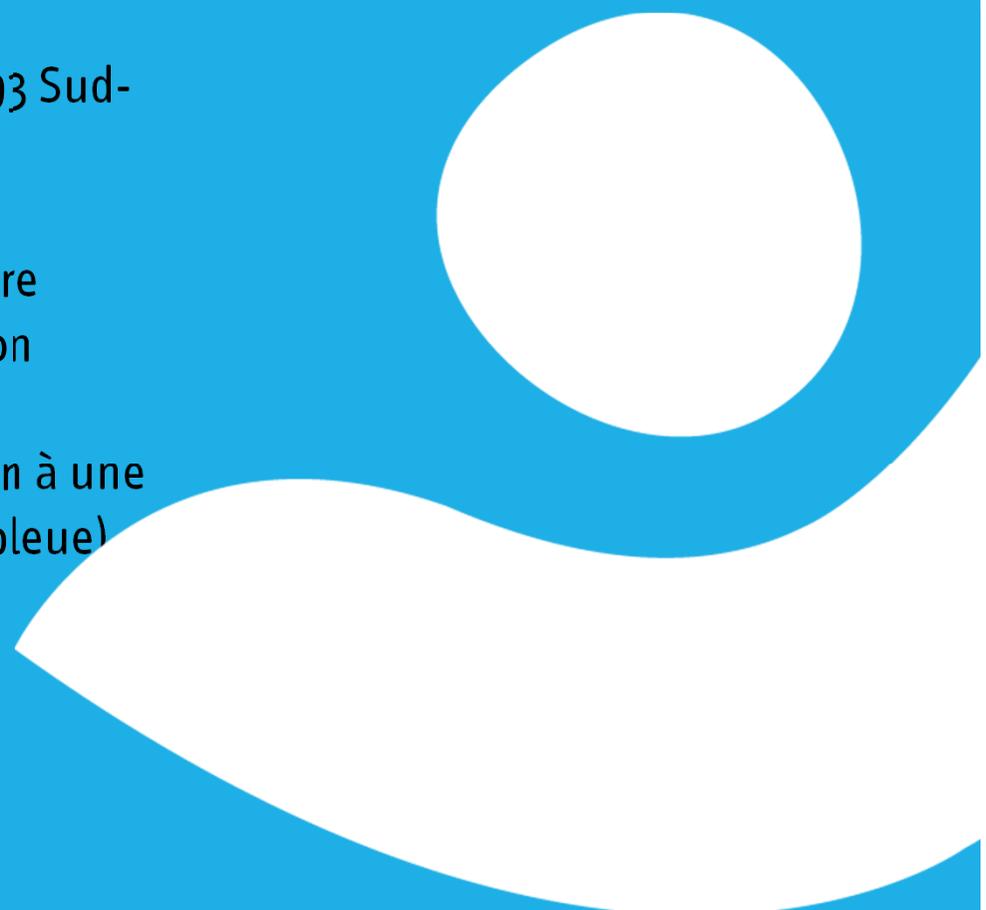
Ce document a été construit avec des professionnels du département et s'accompagne d'un guide d'utilisation

2. Participer

04 Mai 2017 : Rencontre partenariale MAIA 93 Sud-Ouest

16 Juin 2017 : Colloque sur l'évolution du cadre juridique et éthique du partage d'information

06 Octobre 2017 : Proposition de participation à une journée sur le thème des aidants (semaine bleue)





Rencontre partenariale 2017 territoire 93 Sud Ouest

Suite à la décision de la table du mois de Décembre 2016,
organisation d'une 1/2 journée de rencontre :

LE JEUDI 4 MAI 2017
de 13h30 à 17h00
au siège de l'UDAF
16, rue Hector Berlioz 93000 Bobigny

Présentation des dispositifs suivants :

- ✓ L'activité d'un SSR gériatrique, les incidences du passage à la T2A (IMR Romainville)
- ✓ Le projet de labellisation de la filière gériatrique du CHI André Grégoire (CHI AG)
- ✓ L'accueil de résidents atteints de troubles psycho-comportementaux (EHPAD La Seigneurie)
- ✓ Le rôle du Mandataire à la Protection Judiciaire des Majeurs (UDAF)
- ✓ L'action des Petits Frères des Pauvres (PFDP)
- ✓ Méthode MAIA : des outils au service du territoire (MAIA 93 Sud-Ouest)

**Merci pour les structures intéressées de faire parvenir à la MAIA 93 Sud-Ouest vos
plaquettes de présentation!**

Date limite de réception au 30 Avril 2017



Colloque départemental « Cadre Juridique et éthique du Partage d'Information »

2016 : une année riche en évolution législative (3 décrets, un arrêté, un avis de la CNIL + autorisation unique).

La notion **d'équipe de soins** a été profondément modifiée et permet, dans le respect des droits de la personne, un échange d'informations au bénéfice de la construction de parcours de santé coordonné.

Co-porteurs de l'initiative : CD 93, ARS, EPS Ville Evrard, MAIA 93.

Le Vendredi 16 Juin 2017

Matin : cadre général Après-midi : ateliers et cas concrets

À l'amphithéâtre de la Faculté d'Avicenne (Bobigny)

Premiers intervenants :

- Christophe Daadouch (juriste),
- François Roche (Président du Comité d'Ethique Haut Conseil du Travail Social)

N'hésitez pas à faire remonter les problématiques que vous rencontrez!



Semaine bleue 2017 : projet d'une journée spécifique autour de la question des aidants.

Réflexion portée par un groupe de travail dédié sur la commune de Montreuil (bilan semaine 2016 et projet 2017)

Choix d'un focus 2017 sur le sujet des aidants (journée dédiée le Vendredi 6 Octobre 2017)

Réflexion déclinée sous des modalités variées :

- Ateliers, manifestations festives, dynamique intergénérationnelle, débat contradictoire, etc...
- Connaissance de l'offre dédiée à l'aide aux aidants

Volonté d'inviter et d'intégrer l'ensemble des personnes concernées (aidants, professionnels, etc...) sur le territoire Sud-Ouest : bassin gérontologique CD93, périmètre Plateforme d'Accompagnement et de Répit, territoire MAIA...

Calendrier resserré des groupes de travail préparatoires (objectif finalisation du programme à fin Juin // plan de communication)

Merci pour vos questions, propositions et manifestations d'intérêt!

PARTIE 3

S'informer

Point sur la journée d'étude MPJM du 19
Janvier 2017

Cadre juridique du partage d'information :
parution le 25 Novembre 2016 d'un arrêté
précisant le périmètre d'une équipe de soins

Perspectives 2017 : évolution vers le guichet
intégré





19 Janvier 2017 : journée d'étude « Protection Juridique et Personnes Agées en Seine Saint-Denis »

Co-porteurs de l'initiative :

Délégation Départementale de la Cohésion Sociale / CD 93 (Service PA) / MAIA 93

Environ 60 participants dont une trentaine de Mandataires à la Protection Juridique des Majeurs (MPJM) libéraux et associatifs.

Programme :

- Focus démographique,
- Focus sur les ressources incontournables
- Accompagnement de la complexité
- Etude de cas concrets
- Outils MAIA

Note globale de satisfaction : **3,67 sur 4.**

Une attente également exprimée pour une même journée sur la question du handicap.

Lien vers le support de présentation et les documents transmis :

<http://www.maia93.org/?q=journee-detude-19-janvier-2017>

Arrêté du 25 Novembre 2016 : évolution de la notion d'équipes de soins

Publics concernés: professionnels de santé et non professionnels de santé des champs sanitaire, social et médico-social participant directement au profit d'une même personne à la réalisation d'un acte diagnostique, thérapeutique, de compensation du handicap, de soulagement de la douleur ou de prévention de perte d'autonomie, ou aux actions nécessaires à la coordination de plusieurs de ces actes.

L'appartenance de professionnels à une même équipe de soins détermine, en application de l'article L. 1110-4 du code de la santé publique, **les conditions à respecter pour partager les informations relatives à une même personne** strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins, à la prévention ou à son suivi médico-social et social, après information préalable de la personne. (...)

L'échange de ces données **consiste à communiquer** des informations à un ou plusieurs destinataires clairement identifiés par un émetteur connu, dans les conditions prévues au présent code.

Le partage de ces données **consiste à mettre à disposition** de catégories de professionnels fondés à en connaître des informations dans les conditions prévues au présent code, respectant les conditions de confidentialité et de sécurité.

Arrêté du 25 Novembre 2016 : évolution de la notion d'équipes de soins

La qualification d'équipe de soins implique que les informations de la personne prise en charge sont réputées confiées à l'ensemble de l'équipe de soins, sans nécessité de recueillir le consentement de la personne pour chacun des professionnels de santé impliqués. La personne doit en revanche être préalablement informée et peut toujours exercer son droit d'opposition.

L'équipe de soins au sens de l'article L. 1110-12 est propre à chaque patient. (...) Elle a (...) vocation à être suffisamment souple pour permettre l'échange et le partage des données de santé dans le respect des droits des personnes concernées, entre des professionnels agissant au bénéfice d'une même personne, ne relevant pas uniquement du secteur sanitaire et pouvant intervenir en dehors des murs de l'hôpital.

Critères cumulatifs de qualification de l'équipe de soins en application du 3° de l'article L. 1110-12

- a) Les professionnels souhaitant constituer une équipe de soins participent directement au profit d'une même personne à la réalisation d'un acte diagnostique, thérapeutique, de compensation du handicap, de soulagement de la douleur ou de prévention de perte d'autonomie, ou aux actions nécessaires à la coordination de plusieurs de ces actes;
- b) Cet ensemble de professionnels comporte au moins un professionnel de santé. (...)
- c) Cet ensemble de professionnels présente une organisation formalisée et des pratiques conformes au présent cahier des charges.

Arrêté du 25 Novembre 2016 : évolution de la notion d'équipes de soins

Exemples cités :

- mise en oeuvre des protocoles communs relatifs à la réalisation d'un acte diagnostique, thérapeutique, de compensation du handicap, de soulagement de la douleur ou de prévention de perte d'autonomie, ou aux actions nécessaires à la coordination de plusieurs de ces actes (...)
- actions d'amélioration des pratiques professionnelles, en particulier au cours de réunions périodiques de suivi (par exemple, pour analyser **des prises en charge complexes**, des événements indésirables associés aux soins, etc.)

Pour rappel :

Parution à venir, dans le périmètre MAIA, d'un guide précisant ces importantes évolutions législatives.

Colloque du 16 Juin 2017



Plan d'action du déploiement SI Parcours Gérontologique

Associant

- la CNSA (stratégie régionale),
 - l'ARS (déploiement régional et départemental),
 - les Conseils Départementaux,
 - le GCS Sesan (outil SI),
 - les MAIA et les acteurs du territoires,
- la période 2017/2018 va être marquée par de nombreuses avancées dans l'outillage et la construction des parcours de soins/de vie.

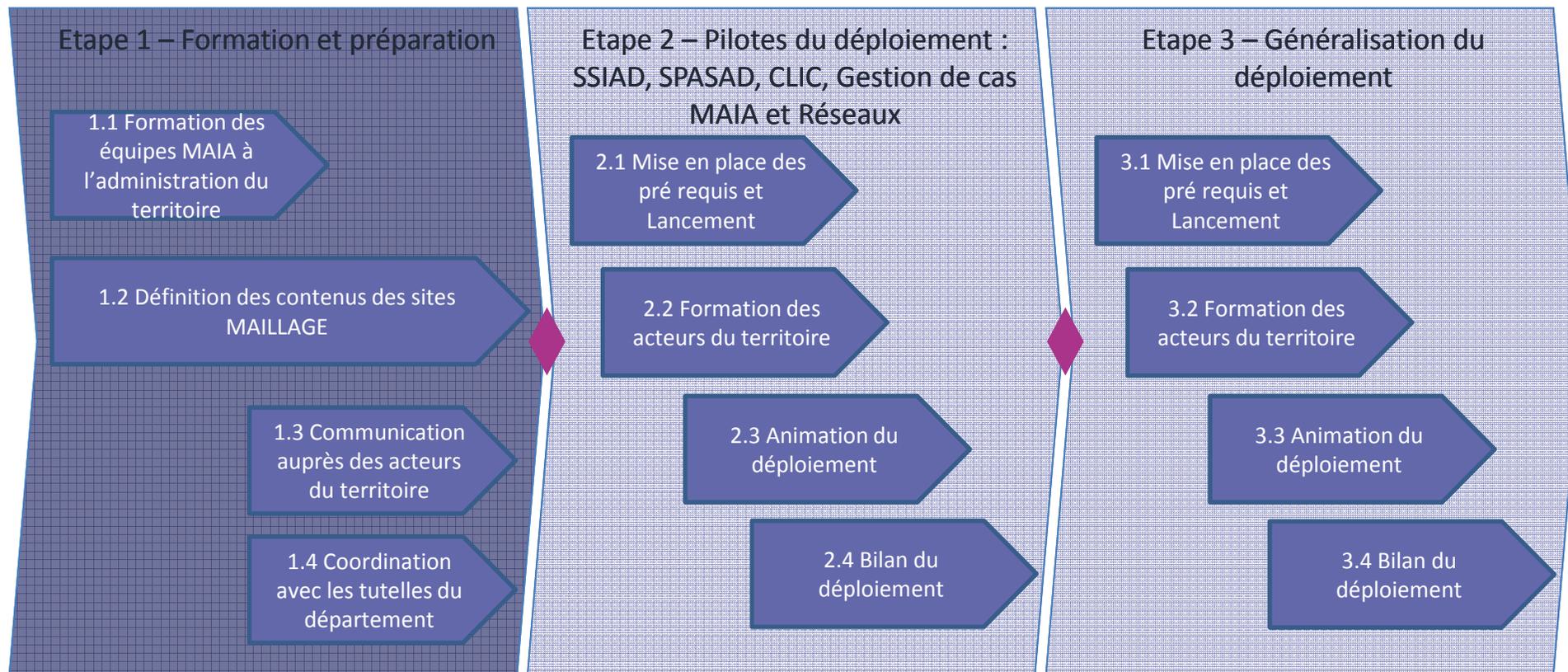


- Suite à plusieurs années de travail tant d'un point de vue métier que technique, les outils du Parcours SI Gériatologique qui ont été **construits par et pour les acteurs du terrain** entrent en phase opérationnelle de déploiement

- La stratégie régionale est double :
 - Entériner le rôle des équipes MAIA en tant qu'**acteurs incontournables de l'intégration sur leur territoire** en leur donnant les droits d'animation et d'administration du SI Gériatologique
 - Préparer progressivement l'extension du champ de la **personne âgée à l'ensemble de l'autonomie**



Phase 1 – Peuplement du **ROR Médico-social**, pré requis au déploiement du SI Gériatologique, et initiation à **Maillage** et **ViaTrajectoire** :



Phase 2 – Déploiement régional de Lisa, du FAMO dématérialisé et de E-transfert



Démarche
93 Sud Ouest

2017 : une année importante dans la construction du guichet intégré

Guichet Intégré => réponse harmonisée pour toute demande => analyse des demandes + orientation + connaissance de l'offre

Evolution du site maia93.org vers la déclinaison départementale du site « **MAILLAGE** » en cours d'élaboration par le GCS Sesan :

- annuaire régionale des structures et professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux accompagnant les personnes âgées
- site internet d'animation territoriale : actualités, événements, rapports...

La partie annuaire va être alimentée à partir des données renseignées dans le **Répertoire Opérationnel des Ressources** Médico-social.

Cette importante opération de peuplement (présentation du service + compétences) va être accompagnée courant 2017 par les pilotes MAIA.

Harmonisation régionale avec évolution du formulaire PEGUI vers l'outil FAMO (**Formulaire d'Analyse Multidimensionnel et d'Orientation**), accessible en ligne et dématérialisé.

Une **charte éthique** du Guichet Intégré est en cours de finalisation dans le cadre d'un groupe de travail issu des membres de la Table de Concertation Stratégique .

4. Valider

Suivi des décisions des tables précédentes

Propositions soumises à validation :

Organisation de formations « connaissance de l'offre pour l'ensemble des acteurs et les nouveaux arrivants » sur le territoire 93 Sud-Ouest

Organisation d'une nouvelle ½ journée de rencontres partenariales à la rentrée 2017



Suivi des décisions

	Décisions	Etat des lieux	Perspectives
Table Tactique n°3 14 Septembre 2016	Finalisation de l'outil "Référentiel des Missions Différenciées"	Fiches MT, IDEL et Plateforme créées/validées Correctifs en cours de finalisation Travail avec agence de communication / devis pour production	Validation ultime par les partenaires Organisation de la diffusion à parution (deuxième trimestre 2017)
	Validation de la lettre de mission	14 lettres de mission retournées	Poursuite de la collecte
	Validation du principe d'un calendrier prévisionnel 2017	Dates des TCT planifiées	
Table Tactique n°4 14 Décembre 2016	Création d'un groupe de travail "Soins d'hygiène au domicile"	Lancement du groupe de travail le 24 Janvier 2017	Enquête Qualitative à venir Deux GT en Mars et Juin Restitution en TCT n°7 (Septembre 2017)
	Création d'un groupe de travail départemental "Pas une personne âgée dépendante sans médecin traitant"	Collecte des données en cours (Demomed) Rencontre avec CMS le 26 Janvier 2017 Préfiguration du groupe de travail départemental	Contact URPS, CDOM Réunion du groupe de travail (2ème semestre)
	Relecture Validation du Guide Juridique sur le Partage d'Information	Simplification du document (30 -->15 pages) Echanges avec juriste et avocat spécialisés	Finalisation du contenu le 13 Mars Mise en forme avec professionnels de la communication
	Organisation d'une rencontre partenariale "Présentation d'offres sur le territoire"	Date fixée au 04 Mai 2017 Intervenants identifiés/contactés	Si bilan positif, nouvelle rencontre rentrée 2017
	Préfiguration d'une Charte de fonctionnement du Guichet Intégré	Projet rédigé Groupe de travail issu de la TCS réuni le 23 Février	Validation TCS/TCT puis diffusion



Démarche
93 Sud Ouest

Connaissance de l'offre : formation des acteurs du territoire et des nouveaux arrivants

- ✓ Accompagner la construction du guichet intégré : objectifs généraux :
 - ✓ Principes du parcours de soins et de vie de la population âgée
 - ✓ Connaissance de l'offre du territoire
 - ✓ Prise en charge en établissement sanitaire
 - ✓ Les aides et services à domicile
 - ✓ Les solutions de répit et d'aide aux aidants
 - ✓ L'entrée en institution...
 - ✓ Principes de primo-évaluation et d'orientation
 - ✓ Accompagnement de la complexité
 - ✓ Appropriation de la méthode MAIA (intégration des services) et des outils disponibles au service de ces parcours

Public : tout professionnel concerné par le sujet (CCAS, CLIC, SSD, SSH, professionnels médicaux et paramédicaux, associations...)

Intervenants : Pilote MAIA et acteurs du territoire.

Durée : hypothèse sur 2 jours, à voir si organisation par demi-journées (4).



Démarche
93 Sud Ouest

Projet de nouvelle rencontre partenariale au second trimestre 2017

Sur la base des échanges autour de l'organisation de la journée du 4 Mai 2017, discussion sur l'hypothèse d'une autre **de mi-journée dédiée autour du thème du logement** avec, comme pistes de travail, les axes suivants :

- Adaptation du logement
- Du foyer-logement à la Résidence Autonomie,
- Spécificité du vieillissement dans les Foyers de Travailleurs Migrants et Résidences Seniors
- Organisation des Soins Palliatifs à domicile
- Des projets novateurs : foyer des Babayagas, projets intergénérationnels, ...
- Citoyens et solidarité : le projet Voisin'âge

... et de nombreux autres sujets possibles!

Hypothèse de travail : Novembre 2017

Une question ouverte : quel espace disponible pour accueillir 150 à 200 personnes?

2017 : à vos agendas!



Jeudi 4 Mai : Rencontres Partenariales (13h30/17h UDAF, Bobigny)

Mercredi 7 Juin : **Table Tactique n° 6** – (14h/17h Hôpital Avicenne)

Vendredi 16 Juin : Colloque « partage d'information » (Bobigny)

Mercredi 20 Septembre : **Table Tactique n° 7** 14h/17h

2 au 8 Octobre : semaine bleue

6 Octobre : journée des Aidants

Jeudi 7 Décembre : Colloque « Addictions et Personnes Agées » (Bobigny)

Mercredi 13 Décembre : **Table Tactique n° 8** 14h/17h

Tour de table de conclusion



**A votre écoute pour toute question,
remarque, proposition...**

TABLE TACTIQUE n°5

8 Mars 2017 – Romainville

Merci pour votre participation.

pilotesudouest@maia93.org

06 99 33 98 57

